



CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE
LE 06 JANVIER 2017
A 18H30 A LA SALLE COMMUNALE



EDITORIAL DU MAIRE : 2017, verra la nouvelle communauté de communes Val d'Ille-Aubigné se mettre en place. 38 nouveaux délégués des 19 communes vont siéger au conseil communal. Les petites communes comme St Germain y seront représentées par leur seul Maire. Pour St Germain, Alain Baron pourra le cas échéant m'y suppléer. L'agrandissement de l'EPCI à 19 communes est une opération complexe. La dynamique du Val d'Ille doit être portée sur un territoire presque doublé. Je ferai en sorte que St Germain puisse évoluer au sein d'un territoire équitabile, où la sensibilité environnementale reste la source d'un bien vivre, mais aussi la source de développement économique. Avant que la réforme des dotations n'intervienne, et dans un premier temps, les effets de la fiscalité complexe des EPCI sera légèrement bénéfique pour notre commune.

L'intercommunalité c'est un des moyens d'assurer nos ressources. Nous en avons mobilisé une partie en 2016 pour la réalisation des travaux dans et autour du cimetière.

Nous allons poursuivre ces aménagements par la réalisation d'un abri bus scolaire sur le parking, puisque l'architecte de bâtiments de France nous donne son feu vert. Récemment, nous avons également reçu l'accord d'aide financière pour la réalisation d'un revêtement bitume sur le chemin des Vignes.

L'aménagement du cimetière se poursuivra au printemps, par la mise en place de pelouse dans les allées Ouest et Est. Cette végétalisation accompagnée de jardinières plantées nous fera économiser du temps consacré à l'entretien, notamment le désherbage. Nous avons également modifié le circuit des déchets au sein du cimetière. J'invite chaque usager désirant se débarrasser de plantes, fleurs ... à suivre les instructions données sur le site. En effet, nous souhaitons que les végétaux jetés soient compostés. Les plastiques et poteries seront traités selon les modalités des ordures ménagères. Pour ce qui est des autres déchets chacun devra faire son affaire de leur élimination.

Le lotissement des Fouillais se commercialise petit à petit. La quinzième réservation déclenchera le début des travaux de viabilisation. Pour ce qui est de la Cantine, le débat prévu en décembre n'a pu avoir lieu. Un recadrage budgétaire avec les partenaires techniques a du avoir lieu. Cet échange public aura bien lieu dès que les éléments de choix seront portés à notre connaissance.

Je vous souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Philippe Monnerie

ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

GUILLY Quentin, Louis
Né le 09 novembre 2016 à RENNES
LEROYER Célestine, Béatrice, Martine
Née le 27 novembre 2016 à RENNES

DÉCÈS

PÉRIGNON Philippe, François, Ludovic
Décédé le 29 novembre 2016

Avertissement: tout parent ne souhaitant pas voir figurer dans l'état civil de l'Echo la naissance de son enfant ou le décès d'un proche et tout couple ne désirant pas voir publier l'avis de mariage est prié d'avertir la Mairie: mairie@stgi.fr

GERMINOIS

Expositions

Horaires: Samedi 14h à 19h
Dimanche 10h à 12h - 15h à 18h

Service culture du Val d'Ille : 02 99 69 58 94 (ligne directe)
www.artsdille.valdille.fr



DU 07 AU 29 JANVIER SYLVAIN DELABROSSE - DESSINS POSCA, ROTRING ET ENCRE

Depuis quelques années, Sylvain Delabrosse cherche avec les Posca à atteindre la simplicité, « l'unique trait de pinceau » comme dans la calligraphie chinoise. Ceci afin de créer des images qui puissent immédiatement être vectrices d'une émotion (d'un choc) et laisser libre cours à diverses interprétations.



Ses dessins sont figuratifs. Ils décrivent un monde à la fois réel et irréel, à la fois urbain et naturel, naïf et plus complexe. La figure humaine et la nature y sont très présentes.

Ses dessins sont aussi traversés par des images qui remontent, malgré lui, à la surface du papier : un être mi-homme mi-femme, un autre mi-homme mi-animal, un cerf, un arbre, un escargot, un oiseau, des oiseaux, un loup, une femme enceinte, la Faucheuse, une étreinte, un baiser...

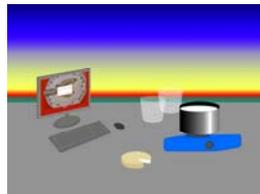
Vernissage le samedi 14 janvier à 17h30

DU 4 AU 26 FÉVRIER - "CYBER FROMAGERIE" PÔLE FROMAGE

- installation pluridisciplinaire, documentaire unique au monde : La cyber-fromagerie de Saint Germain sur Ille ouvre ses portes !

Depuis 2015, l'association Pôle-Fromage réalise des documentaires et développe sur internet la plate-forme interactive www.pole-fromage.fr.

Après le Japon et le Portugal, Pôle-Fromage s'installe en Bretagne afin de réaliser le 3ème volet de la série. Pôle-Fromage vous invite à découvrir un laboratoire créatif d'échange et de transmission autour du fromage d'ici et d'ailleurs. Ce lieu hybride détourne le décor de chacun des milieux qu'il explore au moyen d'une scénographie à la fois drôle et contemplative.



le décor de chacun des milieux qu'il explore au moyen d'une scénographie à la fois drôle et contemplative.

Vernissage le Vendredi 10 février à 17h.

Ateliers de fabrication de fromage instantané aux horaires d'ouverture les samedis et dimanches.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Pour pouvoir voter en 2017, il faut être inscrit sur les listes électorales avant le 31 décembre 2016.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Vous devrez vous présenter au Secrétariat de Mairie muni des documents suivants :

- Pièce d'identité récente prouvant votre nationalité française : passeport ou carte nationale d'identité;
- Justificatif de domicile (factures...)

PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 NOVEMBRE 2016

(compte rendu complet affiché sur le panneau extérieur de la Mairie et disponible sur www.stgi.fr)

APPROBATION COMPTE-RENDU REUNION DU 18.10.2016

Le compte-rendu de la précédente réunion de Conseil Municipal est approuvé à l'unanimité.

INFORMATION

DEMISSION DES FONCTIONS DE 3^{ème} ADJOINT AU MAIRE

Monsieur le Maire informe officiellement le Conseil Municipal de la démission de M. LEGENDRE Bertrand de ses fonctions de 3^{ème} Adjoint au Maire suite au dernier Conseil d'Ecole. Cette démission sera effective à compter de son acceptation par le Préfet. Le Conseil Municipal sera alors convoqué pour statuer sur une éventuelle nouvelle nomination aux fonctions d'Adjoint aux Affaires scolaires.

Monsieur le Maire assume une part de responsabilité dans cette décision qui résulte d'une incompréhension face à l'attitude irrespectueuse et non constructive de certains représentants de parents d'élèves durant le Conseil d'Ecole. Attitude ayant nécessité un recadrage de Madame la Directrice de l'Ecole. Monsieur le Maire regrette d'avoir pu donner l'impression en ces circonstances de ne pas soutenir le travail considérable réalisé par l'Adjoint aux Affaires Scolaires.

Cette démission est regrettable pour l'ensemble des parents d'élèves qui bénéficient de service scolaires et périscolaires de qualités.

Monsieur LEGENDRE conserve son mandat de Conseiller Municipal en respect de ses engagements et de la confiance qui lui ont accordé les Germinois.

INTERCOMMUNALITÉ : MODIFICATION DES STATUTS

Dans le cadre de l'extension du périmètre du Val d'Ille aux Communes du Pays d'Aubigné, hors Romazy, à compter du 1er janvier 2017, il est nécessaire de modifier au préalable les compétences de la Communauté de Communes pour assurer la continuité des services et des projets.

En effet l'intercommunalité étendue doit être habilitée statutairement à intervenir sur la totalité des actions conduites aujourd'hui par le Val d'Ille et le Pays d'Aubigné.

Un travail sur l'harmonisation des compétences est mené par les élus des 2 territoires depuis le mois de mars. La conférence des maires et des vice-présidents du 14 octobre (compte-rendu en annexe) a finalisé ces travaux et abouti à la proposition suivante.

En outre il est également proposé dans le cadre de cette modification statutaire de changer le nom de l'EPCI pour : Communauté de Communes Val d'Ille – Aubigné.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** de changer le nom de l'EPCI pour : Communauté de Communes Val d'Ille – Aubigné ;

APPROUVE le projet de modification des statuts de la Communauté de Communes du Val d'Ille, présenté en annexe et précise que les présents statuts annulent et remplacent les statuts antérieurs.

BUDGET COMMUNAL - DECISION MODIFICATIVE N°3

Considérant la nécessité d'ajuster le montant budgétisé pour l'acquisition du véhicule utilitaire électrique dans le cadre du TEPCV (9 808 € pour 7 000 € budgétisés dans l'attente d'un remboursement probable de 3 000 à 4 000 € en 2017 par le cofinancement des options par le TEPCV) ;

Considérant les devis présentés pour la réalisation de travaux de sécurisation piéton et de marquage au sol ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DECIDE** la décision modificative n°3 au Budget Communal 2016.

INTERCOMMUNALITÉ :

COMPOSITION DU FUTUR CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Dans le cadre de la loi NOTRe, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de valider la composition de la future EPCI selon le nombre et la répartition des sièges au sein de l'organe délibérant fixées par l'article L.5211-6-1 du CGCT. L'article L5211-6-2 du CGCT prévoit qu'en cas de fusion, de création ou d'extension du périmètre d'un EPCI, il y a lieu de redéfinir la gouvernance de l'EPCI. Le nombre et la répartition des sièges entre les communes sont fixés selon les modalités suivantes de l'article L52-6-1 du CGCT :

- répartition de droit commun : répartition proportionnelle à la plus forte moyenne ;
- un accord local défini à la majorité qualifiée des Conseillers Municipaux.

Monsieur le Maire rappelle que les Conseillers Communautaires sont désignés dans l'ordre du tableau du Conseil Municipal pour les Communes de moins de 1 000 habitants (article L.5211-6-2 du CGCT).

A compter du 1er janvier 2017, le Commune de Saint-Germain-sur-Ille ne disposera plus que d'un délégué et d'un suppléant qui seront désignés suivant l'ordre du tableau.

Le bureau de l'EPCI est composé d'un Président, d'un ou plusieurs Vice-Présidents et, éventuellement, d'un ou plusieurs autres membres de l'organe délibérant. Le nombre de Vice-Présidents est librement déterminé par l'organe délibérant sans que le nombre puisse excéder 20% de l'effectif de celui-ci et quinze Vice-Présidents. Ce nombre peut être porté à 30% dans la limite de 15 Vice-Présidents, par délibération à la majorité des deux tiers du conseil.

Dans la répartition de droit commun, pour le futur EPCI, le nombre de Vice-Présidents est donc égal au plus à 8. Il peut être porté à 11 par délibération à la majorité des deux tiers du conseil.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** le projet de composition du futur Conseil Communautaire selon la règle de droit commun.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

CONSTRUCTION D'UN BATIMENT

A VOCATION DE CANTINE ET DE GARDERIE PERISCOLAIRE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les plans du bâtiment à vocation de cantine et de garderie périscolaire ont été présentés par le maître d'œuvre aux Commissions Communales « Bâtiments » et « Affaires scolaires ».

Une réunion publique de présentation du projet est fixé au jeudi 8 décembre 2016 à 19h00 à la Salle Communale.

SYNDICAT BASSIN VERSANT DE L'ILLE ET DE L'ILLET INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une réunion publique de restitution de l'inventaire des zones humides réalisé par le SBVII est fixée au lundi 5 décembre 2016 à 19h00 à la Salle Communale.

COMMISSION « VIE ASSOCIATIVE »

Madame la 4^{ème} Adjointe au Maire donne compte-rendu de la Commission « Vie Associative » qui s'est tenue le 14 novembre dernier en présence des représentants des associations Germinoises.

VOEUX DU MAIRE 2017

Le Conseil Municipal valide la proposition de Monsieur le 2nd Adjoint de fixer les Vœux du Maire 2017 au vendredi 6 janvier à 18h30 à la Salle Communale.

INFORMATIONS COMMUNALES

BIBLIOTHEQUE PETITE ENFANCE

Mardi 20 décembre, l'animation « Petite enfance : 0-3 ans » du mardi matin ouvre ses portes à tous les enfants.



Rendez-vous donc mardi 20 décembre de 10h30 à 11h30, pour les habitués ou non de l'animation « petite enfance », n'hésitez pas à venir avec les plus grands découvrir une animation avec la présence exceptionnelle du Père Noël !! A cette occasion la Bibliothèque organise un **SWAP de Noël** !

A noter : les mardis 24 janvier, 14 mars, 04 avril, 09 mai, 06 juin et 4 juillet 2017 de 9H30 à 10:H30 et le mardi 14 février 2017 de 10:30 à 11:30

LA BIBLIOTHEQUE ORGANISE UN SWAP DE NOEL

Mais au fait, c'est quoi un SWAP : « nom donné à un phénomène né sur Internet et qui consiste en un échange de cadeaux autour d'un thème entre des personnes qui ne se connaissent pas ».



Les habitants sont ainsi invités à faire un paquet cadeau avec un livre pour enfant qu'ils souhaitent donner et à le déposer sous le sapin à la bibliothèque. En échange de leur don, ils reçoivent eux aussi un cadeau et un chocolat offert par la Bibliothèque. **Ce dépôt est ouvert depuis le jeudi 12 décembre et les cadeaux seront remis lors de l'animation du mardi 20 décembre.**

NOUVEAUTÉS EN BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque vous propose :



Que vous pourrez retrouver sur

<http://saint-germain-sur-ille.fr/bibliotheque/nouveautes/>

INFORMATIONS GENERALES

EN DIRECT DU VAL D'ILLE ...

L'ÉCOLE DE MUSIQUE ALLEGRO organise deux événements sur la période janvier-février :

- un **Récital Éphémère d'Hiver**, le samedi 14 janvier à 15h00 à la médiathèque de Melesse. Au programme de ce récital, il y aura du piano, de la flûte traversière, du violon, du clavier et de la flûte à bec.

- une **Fête de l'Hiver**, le vendredi 3 février, à Melesse. Au programme : concerts des groupes de l'école en fin d'après-midi, suivis d'une veillée musicale et contée à la médiathèque.

Et voici le programme pour l'ensemble de l'année scolaire :

Samedi 25 Mars : soirée Cabaret, de 19h à minuit, salle polyvalente à Melesse.

Vendredi 28 avril : Récital Éphémère de Printemps, 18h30 à la médiathèque de Melesse.

Dimanche 21 mai : Concert autour du piano, à 11h00 et 15h00, salle polyvalente à Montreuil le Gast.

Samedi 24 juin : Regroupement des Orchestres d'Harmonie, à Betton.

Samedi 1er juillet : Regroupement des Orchestres d'Harmonie, à Melesse.

L'OPÉRATION PROGRAMMÉE POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT 2015-2018

sur notre territoire a franchi sa première année. SOLIHA, prestataire de la mission, informe que l'aide financière moyenne pour les propriétaires occupants a atteint 44 % du montant des travaux et ce, malgré la contraction des subventions ANAH au démarrage du dispositif. Les travaux d'économie d'énergie, avec un montant moyen de 18 200 €, ont obtenu une aide de 7 800 € et un crédit d'impôt. Les interventions d'adaptation, à 8 000 € en moyenne, ont perçu une aide de 4 000 €.

Aujourd'hui, avec les subventions de l'État, du Département et du Val d'Ille, un projet d'isolation, remplacement de fenêtres et chauffage bois à 21 100 € peut présenter un reste à charge de seulement 6 000 € et bénéficier d'un prêt sans intérêts. **Avec 70 % d'aides, c'est clairement le moment !**

Par ailleurs, le Conseil Communautaire de la communauté de communes a validé en septembre l'augmentation des aides aux accédants souhaitant rénover en centre-bourg.

Notre guichet unique **PASS'Réno** continue à accompagner gratuitement tous les occupants, les futurs occupants et les bailleurs autour de la rénovation de l'habitat.

Adressez-vous à ce service au 02 99 69 58 93 et laissez-vous guider.



Vous habitez au Val d'Ille ?

BÉNÉFICIEZ GRATUITEMENT D'UN PACK D'AMPOULES LED !

Sous conditions de ressources

Distribution en Mairie

OCCUPANTS Nombre de personnes composant le ménage	PLAFOND DE RESSOURCES Revenu Fiscal de Référence avis d'imposition 2016 ou 2015
1	18 342 EUR
2	26 826 EUR
3	32 260 EUR
4	37 690 EUR
5	43 141 EUR
par personne supplémentaire	+ 5 434 EUR

**Sur présentation de votre dernier avis d'imposition
au Secrétariat de Mairie**

VIE DES ASSOCIATIONS

LA SAINT-GERMAIN CLASSIC

Pour information le repas des bénévoles de la St Germain Classic aura lieu le samedi 04 février 2017 à la salle des associations de Melesse. Pour n'oublier personne, les bénévoles venus spontanément en dernière minute et qui ne sont pas dans notre listing sont priés de se faire connaître avant le 15/01/2017 auprès de :

Thierry Adam : 0633281190
Samuel Pasquer : 0648694821
Didier Busnel : 0633922050

LES GERMINOUS

Rappel

LES GERMINOUS (rencontre des assistantes maternelles) se réunissent maintenant tous les vendredis matins de 9h à 11h (hors vacances scolaires) à la garderie pour un moment d'échange, des activités d'éveil et de socialisation pour les jeunes enfants accueillis.

Toutes les assistantes maternelles de la commune sont les bienvenues.

POM D'AMIS

Rappel

- Opération recyclage de papier au profit de l'Ecole
- Mettez de côté TOUS vos papiers pendant toute l'année scolaire;
 - Venez les déposez dans la benne que nous installerons le temps d'un week-end au printemps 2017;
 - Faites participer votre entourage

Notre but: des dépasser les 3 tonnes de papier usagé à envoyer au recyclage. Au-delà chaque tonne de papier nous sera payée une soixante d'€ au profit de l'association des parents d'élèves Pom d'Amis et donc de l'école.

Si le papier que vous gardez vous envahit, vous avez possibilité de venir le déposer dans le local au dessus de l'Ecole selon le calendrier suivant:

Entre 12h25 et 12h45	et entre 19h00 et 19h30
Les mercredis	11 janvier 8 février 8 mars 5 avril 17 mai

pomdamis@gmail.com

STIC ET CAFEINE

Soirée vinyles à la salle communale
Samedi 28 janvier à partir de 20h30

Que vous soyez fan de chanson française, musique du monde ou pop en tout genre etc ..., que vous soyez danseur, mélomane ou adepte du casque ou des concerts, pour ceux et celles pour qui musique et danse riment avec joie de vivre, cette soirée vous est dédiée ;

Venez et apportez sous le coude votre ou vos disques préférés (45 ou 33 tours). Un DJ se fera le malin plaisir de faire partager avec tous les participants le ou les morceaux qui vous ont fait ou font vibrer encore.

L'occasion aussi de se livrer sur ses choix personnels et de proposer, pourquoi pas, une chorégraphie, seul ou à plusieurs, ou toute autre initiative à votre goût en passant par des mouvements corporels codés ou des rondes collectives endiablées.

Un bar vous permettra de vous délecter du jus de houblon local et de toute autre boisson pouvant raviver votre énergie.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter les co-organisateurs de cette soirée, l'association Cafèine au 06 89 30 01 51 (Désiré Le Goff) et l'association STIC au 06 20 99 58 01 (Hélène Rescan).

U N C

Durant la semaine du 4 au 12 novembre 2016 la citoyenneté fut le thème de notre exposition : le 9 novembre 62 élèves ont débuté la matinée par une cérémonie au monument (comme le 11 novembre) pour rappeler la mémoire des Germinois morts pour la France, suivie, d'un message de M. le Maire. Ensuite le Président de l'U N C qui déclara: « depuis 71 ans la Paix règne en Europe qui est



notre avenir et votre avenir ». Il insista sur l'importance de préserver l'Alliance Franco-Allemande pour que ce projet de paix soit partagé par les peuples Européens. La classe de la Directrice de l'Ecole a passé le reste de la matinée à la découverte de la Citoyenneté. Le 10 novembre, une seconde classe fit la même démarche ; les enfants ont été captivés par ces découvertes et aussi par le jeu éducatif (jeu de l'oie). Un grand Merci aux Enseignants pour avoir répondu à notre invitation, mais aussi à l'ONAC qui a mis ces moyens pédagogiques à notre disposition. Merci aux visiteurs de notre exposition pour leurs messages d'encouragements et de soutien rédigés dans le livre d'or.

Cérémonie du 11 novembre 2016

Rassemblés Place de la Mairie nous nous sommes rendus au monument pour la cérémonie d'hommage aux victimes de toutes les guerres. Elle débuta par la sonnerie aux morts suivie du dépôt de la gerbe par les enfants; M. le Maire lut la déclaration du secrétariat des anciens Combattants ; le Président de l'U N C rappelle les victoires de 1918 et 1945

grâce au soutien des alliés plus puissants que nous mais aussi à l'unité de la France face à l'Ennemi. La plupart de nos Familles ont un grand-père un arrière grand-père, un proche qui a donné sa vie pour la Liberté de la France. Notre avenir est l'Europe en paix. Soutenons ce projet et l'unité du peuple européen !



Après la Marseillaise et l'Hymne Européen, nous avons décoré notre collègue Léon Collet de la médaille du combattant pour son parcours de 26 mois en Algérie. Nous lui avons adressé nos sincères compliments et l'avons chaleureusement remercié pour son dévouement à notre association.

Merci à tous pour votre nombreuse participation ! Le tout s'est clôturé par le verre de l'Amitié offert par la municipalité.

Le Président, Pierre MARQUET

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Janvier

06 à 18h30: Vœux du Mairie à la Salle Communale
14 à 17h30: Vernissage à la galerie « Les Arts d'Ille »
28 à 20h30: Soirée vinyles Salle Communale - STIC/CAFEINE

FÉVRIER

10 à 17h00: Vernissage à la galerie « Les Arts d'Ille »

A VIS AUX ASSOCIATIONS

Sortie du prochain Bulletin le 03 mars 2017
Merci de transmettre vos infos pour le 17 février 2017